

Lyon, le 24 Septembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE COMITE DES BANQUES ET LE DÉPARTEMENT DU RHONE INNOVENT PAR UN PARTENARIAT BANQUES / ACTEURS SOCIAUX

François CAMPERGUE, Président du Comité des banques du Rhône, et Albéric de LAVERNÉE, vice-Président du Conseil général chargé de l'Insertion, signent ce jeudi 24 septembre 2009 une convention de partenariat qui renforce les relations entre les acteurs bancaires et sociaux. Objectif : faciliter le suivi des familles en anticipant leurs difficultés socio-économiques et en les aidant à mieux gérer leur budget.

Le Département, dont l'une des missions est l'accompagnement social des ménages, et la profession bancaire font le même constat : les difficultés économiques ont souvent un impact au plan social, tout comme le chômage ou la maladie peut être à l'origine de problèmes bancaires. Aussi, pour renforcer l'action sociale de proximité auprès des populations en difficulté, le Département et le Comité des Banques du Rhône entament un partenariat pour les aider à retrouver leur autonomie et à prévenir toute situation qui les fragilise.

Une meilleure coordination des acteurs économiques et sociaux permet en effet de mieux accompagner les publics qui ne peuvent faire face à leurs problèmes socio-économiques et de prévenir leurs difficultés le plus en amont possible.

Dans le contexte actuel, ce partenariat pratique et local a pour objectif de faciliter le suivi des familles et la prévention des difficultés socio-économiques, notamment en les aidant à mieux gérer leur budget et à maîtriser leur relation avec la banque et l'argent.

Cinq axes de partenariat seront conjointement mis en œuvre dans le département du Rhône:

- ▶ organiser le rapprochement entre les acteurs sociaux et bancaires, par des contacts facilités (rencontres, annuaires ...)
- ▶ mettre à disposition des travailleurs sociaux les outils d'information élaborés par la Fédération Bancaire Française : sites www.lesclesdelabanque.com, guides pratiques, affiches...

- ▶ participer à la formation et à la sensibilisation des acteurs de terrain, pour leur permettre de mettre à jour leurs connaissances sur les sujets bancaires
- ▶ renforcer l'accompagnement social et économique, par des réflexions et des travaux en commun
- ▶ améliorer la prévention, par l'élaboration ou le renforcement des programmes du Conseil général auprès du public.

Une initiative de rapprochement menée par la Fédération Bancaire Française

La collaboration ouverte dans le Rhône s'inscrit dans le programme engagé par la profession bancaire pour renforcer les relations avec collectivités impliquées dans l'action sociale (conseils généraux, centres communaux d'action sociale - CCAS) et les associations spécialisées.

Afin de mieux suivre les familles et de prévenir leurs difficultés, la FBF propose aux acteurs sociaux différents moyens pour les appuyer dans leurs activités :

- ▶ des partenariats conclus et mis en œuvre dans plusieurs sites en France, destinés à mailler le territoire. Outre la convention signée avec le Conseil général du Rhône aujourd'hui, d'autres sont en place avec les départements dans l'Oise, la Côte d'Or ou la Haute-Loire, de même qu'avec la ville de Nîmes. D'autres départements ou métropoles vont suivre d'ici la fin de l'année, telle que la ville de Marseille.
- ▶ dans le cadre de son programme pédagogique, « Les Clés de la Banque », la FBF vient d'ouvrir un site internet spécifiquement dédié aux acteurs sociaux. « Les Clés de la Banque - Acteurs sociaux » apporte ainsi aux professionnels sur le terrain une multitude d'informations sur la réglementation et les pratiques bancaires, particulièrement utiles dans leurs activités quotidiennes. Ce site est accessible depuis le portail www.lesclesdelabanque.com. Il propose de la documentation (guides pratiques, affiches...), des modules de formation et la possibilité d'accès au Centre d'information bancaire de la FBF pour poser directement des questions.

Avec ses Comités régionaux et départementaux, la FBF a contribué à la formation de proximité de plus de 8 000 travailleurs sociaux (assistantes sociales, conseillers en économie sociale et familiale, chargés d'insertion, permanents et bénévoles d'associations ...) et à la sensibilisation de 2 500 banquiers de terrain.

Contacts presse :

François Campergue – Comité des banques du Rhône

Tel : 04 72 60 20 13 – francois.campergue@cera.caisse-epargne.fr

Colette Cova - Fédération Bancaire Française

Tel : 01 48 00 50 07 – ccova@fbf.fr

Marie-Noëlle Hautier – Département du Rhône

Tel : 04.72.61.72.07. – marie-noelle.hautier@rhone.fr

www.fbf.fr - www.lesclesdelabanque.com -

www.rhone.fr